# LA CONSTRUCTION DU CHÂTEAU D'AGAY ET LA FORTIFICATION DES CÔTES PROVENÇALES SOUS RICHELIEU

Dans la lutte du cardinal de Richelieu pour conquérir le pouvoir, tous les pouvoirs, la Marine a occupé beaucoup de ses soins et attentions. La Marine, c'est-à-dire, le commerce, la navigation, la flotte du Ponant et du Levant, les amirautés et leurs tribunaux, les galères, la protection des côtes, les ports et leurs droits d'entrée, la pêche des trois mers qui bordent la France : Manche, Océan, Méditerranée. Comme toujours chez ce ministre, ce fut un travail de longue haleine et de patience pour supprimer les amirautés particulières et l'amirauté de France et se faire investir de la nouvelle charge de grand maître et surintendant général du commerce et de la navigation (1631). C'est en Provence que les luttes furent les plus difficiles : il fallut attendre l'éviction du duc de Guise, gouverneur de Provence et amiral du Levant en 1631, puis en 1635, la démission de Pierre de Gondi de sa charge de général des galères, réunie à la surintendance en 1636. Au même moment, le début de la guerre de Trente Ans est marqué en Provence par le débarquement des Espagnols aux îles de Lérins en septembre 1635, qui consacre le dénuement de la Marine en Méditerranée et l'état d'abandon des côtes provençales. Cela entraînera alors un sursaut national en Provence, pour bouter les Espagnols dehors, fortifier les côtes, défendre les ports.

Dans ces opérations militaires et maritimes, un agent de Richelieu en

Provence, un Aixois dont la famille était au service du cardinal, Jean Vincent de Roux va jouer un rôle non négligeable en tant qu'officier de l'artillerie de la marine, consul en Espagne, corsaire, espion et courrier de son Eminence. Ce véritable héros d'Alexandre Dumas trafiquait avec les offices et construisit à ses frais les châteaux de Port-Cros et d'Agay. Il fit même l'acquision de cette dernière seigneurie et d'un vaste domaine où sa famille s'établira. Protégé de Richelieu, hai par le maréchal de Vitry, en marge des ingénieurs et des chefs de guerre, sa carrière est révelatrice, nous semble-til, des méthodes de Richelieu et des travaux de fortification ordonnés dans les années 1635-1637 en Provence.

#### I - ETAT DES COTES PROVENCALES AU MOMENT DE LA PRISE DES ILES DE LÉRINS

Situation générale à la nomination du maréchal de Vitry comme gouverneur de Provence (1631)

Tous les documents et mémoires du temps s'accordent à dire que la Provence était dans un grand état de délabrement militaire : les armées étant envoyées au-delà des frontières, le pays était dégarni de troupes régulières, quatre ou cinq régiments seulement à Marseille et à Toulon. Le Maréchal de Vitry nommé gouverneur de Provence en 1631, après l'exil du duc de Guise, et comme récompense de son soutien au roi et à Richelieu, eut tout de suite l'esprit préoccupé par des bruits de descente des Espagnols en Provence.

Ces rumeurs venaient d'Italie et d'Espagne, des ambassadeurs et des espions : les Espagnols réunissaient une armada pour organiser un débarquement, « une descente en terre ferme », et envahir la Provence. On craignit tour à tour ce débarquement à Saint-Tropez, Fréjus et Cannes. Et surtout on réalisait que la côte provençale n'était pas ou peu défendue et à la merci de tous les coups de mains. Déjà en 1620, un rapport de Monsieur de Breves' avait constaté que les pirates barbaresques régnaient en maîtres le long des côtes, – principalement aux Iles d'Hyères et au Cap Roux de l'Esterel – faute de fortifications et d'argent pour entretenir les vaisseaux, galères et garnisons. En conclusion, il préconisait de fortifier la Tour de Bouc, Marseille, La Ciotat, Toulon, Porquerolles et Port-Cros et d'entretenir en permanence de quarante à cinquante galères le long des côtes.

A peine arrivé en Provence, le maréchal de Vitry 2, fit le tour des

Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, France, Provence, n° 1700.
 Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry, maréchal de France (1617), chevalier des ordres (1619), gouverneur de Provence (1632-33).

côtes de Provence pour récupérer les places du duc de Guise : Saint-Tropez dont il conserva prudemment le gouvernement et Sainte-Marguerite, aux lles de Lérins, dont il prit possession au nom de Richelieu. Il construisit de nouveaux bâtiments autour du donjon du duc de Guise' et envoya trois compagnies de ses troupes. A l'issue de sa tournée, le nouveau gouverneur prescrivit de construire une forteresse et des batteries, à la Croisette de Cannes, une batterie à Saint-Raphaël, une à l'entrée de la rade d'Agay, une tour à Théoule, et arma le château de Cannes, de l'abbé de Lérins. Des milices et des volontaires de la noblesse furent organisés sous le commandement de Monsieur de Chasteuil·. Il assura ensuite à Richelieu qu'il avait tout mis en train, pouru de v'ivres et de garnison.

En 1633, Richelieu nomma Henri de Seguiran, seigneur de Bouc, premier président de la Cour des comptes d'Aix, son lieutenant général de la marine du Levant' et lui prescrivit une enquête très précise de toute la côte provençale, de Nice à Arles ainsi que le relevé de toutes la places et villes le long de la mer et d'en faire une vue figurée, dessinée par le sieur de Maretz, professeur de mathématiques à Aix qui l'accompagna.

Ce document, primordial, pour l'état de la Provence maritime à tous les points de vue, a été publié au siècle dernier<sup>4</sup>. Cette enquête du président de Séguiran est connue de tous les historiens; rappelons simplement son itinéraire et quelques détails concernant la défense des côtes, puisque c'est le principal document dont se servit Richelieu pour prendre sa décision des lieux à fortifier:

 Parti de Marseille en janvier 1633, Séguiran visite Cassis: au château de l'évêque de Marseille, il n'y a qu'un concierge et deux fauconneaux dont un éventré

<sup>3.</sup> Le cardinal de Lorraine, abbé commandataire de Lérius, céda I'ile de Sainte-Maruetire no 1818 à son frère de ude de Guise, gouverneur de Provence. Celui-ci s'auxi inféedd às les jeneurie de Sainte-Marguetire à Jean de Bellon, de Brignoles. En 1637, le commandeur de Guitaut nommé Gouverneur de Sainte-Marguetire étrique, Jean de Bellon, ce fru une source de conflits et de pro-cès entre la communauté de Cannes, le conseil du roi et Charles de Tressemanes, seigneur de Chasteuil, conseiller du parlement d'Âxi, neveu et héritier de Bellon, al Bandonnas sei sur l'île et le hâteau qui fut réuni su domaine royal en 1676, moyennant une indemnité de 16.000 livres.

<sup>4.</sup> De la famille de Puget.

<sup>5.</sup> Henri de Séguiran, seigneur de Bouc (1985-1670), premier président de la cour des comptes de Provence, (1626-1649), lieutenant genéral de la marine en Provence (1632-1662), avait servit sur des galéres avec le duc de Guise, donni if fus sergent de bataille au siège de Royan. Capitaine de la galère familiale « la Séguirane ». Il avait épousé la sœur de Peiresc qui parle souvent de lui dans sa correspondance.

<sup>6.</sup> In Correspondance d'Henri d'Escoubleau de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, augmentée des ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu, concernant les opérations des flottes fançaises de 1636 à 1642, édité par Eugène SUE, 3 volumes, Paris, 1839, (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France).

#### - La Ciotat

- Bandol, où chez, le seigneur de Boyer « en cas de descente des corsaires, sur une terrasse au Levant qui regarde la mer », il y a deux canons, et leur équipement, six arquebuses, douze mousquets, etc...
- Sanary, une vieille tour qui regarde le midi avec deux canons, vingt boulets, cinquante cinq livres de poudre, douze mousquets sous la garde du hailli du baron d'Ollioules.
- Six-Fours, où la communauté entretient au sommet du Cap Sicié une petite tour avec deux hommes l'été et trois en hiver avec un feu et signal pour les vaisseaux et navires qui alertait en une demi-heure toutes les vigies de la côte, d'Antibes à la Tour de Bouc, car c'est « la plus éminente et la plus avancée de Provence »

#### - La Sevne

- Toulon: le président de Séguiran décrit longuement la navigation et le commerce de la cité, les magasins et armes de la ville et de la marine. A la grosse tour de Toulon, Monsieur Martin, le gouverneur, n'a pour garnison que sa femme et sa servante, une couleuvrine, trois moyennes, deux arquebuses et dis neuf mousquets pour défendre le port !!!
- Giens, où il y a le château du sieur de Pontevès « assez bon pour soutenir une attaque à la main, mais sans canon, ni autres armes à feu »
  - Hyères et les Salins
- Porquerolles, où dans le château il n'y a qu'un canon de fer hors de calibre monté sur un mauvais affût.
  - Port-Cros
- Brégançon, seul château de la côte « en état de défense en cas d'attaque, soit par la qualité du lieu, soit par le nombre des soldats, quantités d'armes, munitions de guerre »
  - Bormes, qui entretient un garde sur le cap de Bénat pour vigie et feux
- Saint-Tropez, citadelle bâtie par Henri IV, où le maréchal de Virry, gouverneur, entretient une garnison. Mais les habitants réclament des fortifications.
  - Fréjus, qui a ses remparts romains
  - Le port d'Agay<sup>7</sup>
- Cannes, où il y a le château des abbés de Lérins, et dans les îles le donjon du duc de Guise à Sainte-Marguerite, l'abbaye fortifiée de Saint-Honorat qui est une « tour dans la mer ».

<sup>7.</sup> Lieu pour lors inhabité.

## - A Antibes, le château et le port.

Malade, le président retourne en sa terre de Bouc jusqu'au 7 mars. Il repart ensuite visiter Martigues et la Tour de Bouc8, posée sur le bord de mer, avec beaucoup d'artillerie, et les trois forts de Bruscon, la Marguerite, et les Ionquières, Jacques de Maretz en tira « une très longue carte de deux ou trois cannes de long en vélin, bien peinte, enluminée de lettres d'or et où l'on voyait, avec perfection, représentés les ports, les caps, les îles (...) carte que je vis en ce temps-là en l'étude du Seigneur Président [de Séguiran] qui l'envoya peu après au Cardinal-duc »9. En plus du rapport officiel, le président rédigea un rapport de synthèse plus concis et plus secret, où il développait beaucoup plus sa conception assez révolutionnaire de fortification de la côte provençale 10. Il proposait de se servir des ports naturels : Morgiou et Pormiou, entre Marseille et Cassis, Bendor (Bandol) « au dessous de la maison forte du Seigneur de Boyer », le Pradeau au bout de l'île de Gien et en face de l'île de Ribaudas. Il pensait même qu'il faudrait y transporter la ville d'Hyères qui défendrait efficacement le canal, ainsi fortifié des deux côtés, où passaient les Espagnols et les corsaires. C'était, selon lui, le seul moyen d'entretenir des forts sur les îles, sinon ils sont inutiles - Hvères serait un « des plus beaux ports de la chrétienté ». L'anse des Canoubiers, avant Saint-Tropez est un port naturel qui peut contenir trois cents navires et le port d'Agay « est tellement favorable et à l'abri de toute sorte de mauvais temps par le moyen de deux grands caps qui le couvrent, qu'il a été proposer plusieurs fois par les habitants de Fréjus d'y transporter leurs familles et d'y faire bâtir des maisons ». De chaque côté de Cannes, Théoule et le Gourjan (Golfe-Juan) sont des anses naturelles où l'on ancrerait deux cents voiles

En plus, selon Séguiran, il faudrait accroître et améliorre les fortifications de la Tour de Bouc et Antibes aux deux extrémités, terminer les fortifications de Toulon au centre. Mais il faudrait renoncer à fortifier Marseille, car on devrait englober deux montagnes et cela serait une dépense trop élevée. Dans les îles de Marseille, à part le château d'If, on a besoin d'aucun

<sup>8.</sup> La seigneurie de Bouc, du président de Séguiran, n'a rien à voir avec la Tour de Bouc, aujourd'hui Port-de-Bouc. Erigée en marquisat par Louis XIV, passé aux d'Albertas, c'est aujour-d'hui Bouc-Bel-Air, entre Aix et Marseille.

<sup>9.</sup> BOUCHE, Histoire de Prouence, Aix 1840, t. II, p. 895 - L'original de cette care a disparu, mais il en existe une copie réduite de 2 m 80 x 0 m 80, dans la réserve du département des cartes et plans de la Bibliothèque Nationale. Elle apportait un réel progrès dans l'histoire de la cartographie. Elle est reproduite dans le merveilleux ouvrage de Mireille PASTOUREAU, Jean-Marie HOMET et Goerges PICHARD, Risuges et terre de Provence, Avignon, 1991, p. 70 et 71.

<sup>10.</sup> Ce manuscrit qui se trouvait dans les papiers de Peiresc est conservé à la Bibliothèque Inguimbertine de Carpentras (MS 1775). Il a été publié dans L'Abrégé d'Histoire de Provence et autres textes de Peiresc, Avignon, 1982, par le commissaire général J. Ferrier qui a bien voulu nous le signaler.

ouvrage, car une fois de plus, ce serait trop dangereux si les ennemis s'en emparaient, la France ne disposant pas d'une marine assez puissante pour leur reconquête. Il exposait ensuite les besoins de cette marine en Provence, en permanence deux escadres de galères à Marseille et Toulon, et la nécessité de rétablir partout la sûreté et la richesse du commerce, non seulement à Marseille, mais dans toutes les autres cités maritimes. Il terminait par un long historique du commerce de Marseille et des échelles du Levant qui est tout à fait instructif.

## Les décisions de Richelieu

Le cardinal-due, enfin pourvu de cette connaissance précise de la côte provençale et d'un rapport détaillé, comprit l'urgence de la situation et prit des décisions qui portaient soit sur l'amélioration ou la remise en état de certains forts par crainte d'un point d'appui espagnol pour envahir la Provence:

- Sainte-Marguerite
- Saint-Honorat
- Porquerolles
- Port-Cros

soit sur la construction de nouveaux ouvrages :

- La Croisette, en face des Iles de Lérins, entre Cannes et Antibes
- Théoule, sur la côte de l'Esterel
- Agay, pour défendre la rade, un des meilleurs abris naturels de la côte
- Cavalaire, une tour de surveillance
- Une tour à l'embouchure du Gapeau, pour protéger les Salins d'Hyères.

Cette décision, qui ne reprenait que partiellement les opinions de Séguiran, semble avoir été prise dès 1634, mais Richelieu confia au marquis de Saint-Chamond, lieutenant général en Provence, une nouvelle mission sur la côte pour suggérer des améliorations et les travaux les plus urgents. Ce dernier constata une inaction incomplète, recueillit à Toulon de nouvelles plaintes du sieur Martin et adressa son rapport à Richelieu le 26 décembre 1634. Il développa les mêmes impressions que Séguiran, surtout sur l'inutilité de fortifier les îles (Porquerolles, Port-Cros, Sainte-Marguerite, Saint-Honorat) sans une puissante marine pour les défendre, et éviter qu'elles ne deviennent de redoutables forteresses aux mains des ennemis. En janvier 1635, Saint-Chamond réclame à Paris argent et ingénieurs. Dès lors les choses se précipitent, Servien "réunit l'ingénieur d'Argencourt" et Monsieur du Plessis-

<sup>11.</sup> Abel Servien (1593-1659) était secrétaire d'Etat à la Guerre depuis 1630.

<sup>12.</sup> Pierre de Conty, Sgr de la Mothe d'Argencourt (1575-1663), ingénieur général, employé par Richelieur, précurseur de Vauban.

Besançon, maréchal de bataille : ils décident de faire diligence pour fortifier Toulon, Gien, Port-Cros, Porquerolles et les îles d'Or. Du Plessis-Besançon raconte dans ses mémoires « on me fit partir peu de jours après pour la Provence avec la direction générale de tout ce qu'il y avait à faire pour la sûreté des ports et places de la côte, contre le dessein des ennemis ». Michel Particelli d'Hemery", Contrôleur général et surintendant des Finances, chargé de la partie administrative et financière des opérations, arrive en Provence le 20 février. Dès lors, cette combinaison, Saint-Chamond, Séguiran, du Plessis-Besançon, d'Hemery, ainsi que le bailli de Forbin, lieutenant général des galères" va œuvret très rapidement et fiévreusement avec le même zèle pour faire avancer ces travaux de fortification.

Saint-Chamond emmène du Plessis-Besançon et d'Hemery à Toulon et aux les et en février 1635, un contrat est passé avec un entrepreneur de Toulon pour la construction de la Darse. En mars 1635, le même entrepreneur prend à prix fort la construction des forts de « Terre ferme et des Iles », soit Toulon, dans l'île de Porquerolles, le château Saint-Agathe, le Langoustier et à Port-Cros, les forts de l'Eminence, l'Estissae et Port-Man, et autres forts et tours de toutes les iles d'Or. Les ingénieurs Lezart, arrivé de Pairs, et Camus, de Pignerol, apportent leur concours. Le 6 mars 1635, Monsieur d'Hemry écrivait à Richelieu, « mais, Monseigneur, il faut travailler aux ports d'Agay, Théoule, Salines d'Hyères et Cavalaire, les uns sans les autres sont inutiles » et simultanément entreprit de faire travailler en ces lieux. La remise en état de Sainte-Marguerite, Cannes et la Croisette se poursuivaient dealement, au moment où les hostilifés avec les Essaenols débutaient.

Mais rien n'était terminé le 13 septembre 1635 quand une armada espagnole de vingt-trois galères et cinq brigantins débarquaient à Sainte-Marguerite trois mille soldats et six canons qui, en deux jours, s'emparaient des îles de Lérins. Du Plessis-Besançon, de passage à Cannes, par hasard, envoya des renforts à Antibes et à la Croisette. Car la croyance généralisée d'un débarquement en Provence était plus forte que jamais. En fait, les Espagnols n'en avaient aucunement l'intention, leur seul désir était d'installer une base d'opération entre l'Espagne et leurs provinces italiennes. Cette

<sup>13.</sup> Bernard de Besançon, seigneur du Plessis (1600-1670), lieutenant général des armées du roi, ambassadeur à Venise auteur de « Mémoires », publiés par Horric de Beaucaire, Paris, 1892.

<sup>14.</sup> Michel Particelli, seigneur d'Hemery et Tanlay, intendant de Provence, puis ambassadeur à Turin, contrôleur général des finances (1643), surintendant des finances et ministre d'Etat (1647-50).

<sup>15.</sup> Paul-Albert de Forbin-Bonneval, lieutenant général des galères (1636), bailli, grandcroix de l'ordre de Malte, grand prieur de Toulouse de la Langue de Provence, ambassadeur de la Religion à Paris (1661).

opération provoqua une panique dans la population côtière, le maréchal de Vitry prit des mesures très énergiques pour la défense du littoral contre un éventuel débarquement, pour recenser les milices, les embarcations, les munitions et développa une grande activiés. La seule envisageable, car sans marine, il était impensable de songer à reprendre les îles. « Alors le pays tout entier se porta avec ardeur à cette expédition. Il s'agissait ici, non d'une guerre qu'on ne comprenait point. (...) mais d'une affaire toute domestique et touchant au cœur du patriotisme provençal » ".Le ban royal fût proclamé, la noblesse prit les armes et il se présenta même le vieux baron de Romoules, âgé de quatre-vingt quatorze ans avec ses trois fils. Les Espagnols, pendant ce temps, s'installaient à Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, fortifiaient les îles avec de très fortes garnisons, sous la procection de leur puissante flotte, bien abritée dans le Frioul, entre les deux îles.

Dans cette précipitation de la lutte contre les Espagnols, sur terre et sur me un jeune Aixois allait jouer un certain rôle, Jean-Vincent de Roux, lieutenant de l'artillerie de la Marine du Levant, en construisant les châteaux d'Agay, Théoule et Port-Cros.

### II - IEAN-VINCENT DE ROUX, AGENT DE RICHELIEU EN PROVENCE

Il nous faut présenter la famille et le personnage, sa carrière dans l'entourage de Richelieu, ses nombreuses missions en Provence et sur la côte, sur mer et la construction du château de Port-Cros.

## L'entourage familial

Les Roux sont originaires d'Aix et connus depuis Pierre Roux qui y vivair dans la première moitié du xvv siècle. Il eut trois fils. Mathieu Roux, le second est qualifié dans les vieilles relations familiales à Agay de « Receveur des Entrées de la Marine du Levant » à Marseille pour le cardinal de Richelieu. Nous ne l'avons jamais en fait trouvé qualifié exactement ainsi, mais il dut faire une confortable fortune dans les offices et les emplois de finance puisque nous le voyons désigné en 1630 comme receveur des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts en Provence, de conseiller du Roi, receveur des amendes et confiscations de Provence entre 1635 et 1642. Dans le voyage du président de Séguiran en 1633, il est dit « Commis établi par le dit Seigneur Cardinal

<sup>16.</sup> E.C. ROUCHON-GUIGUES, Résumé de l'histoire de l'état et comté souverain de Provence, Paris, 1828.

pour expédier les passeports et congés à Marseille avec qui il fixe les tarifs ensuite de l'ordre et commission et commande qu'il en a du Grand-Maître ». Il accompagne Séguiran à Martigues où il semble jouir des mêmes prérogatives. Il est également garde général des magasins de la Marine à Marseille jusqu'en 1633. Il mourut entre 1639 et 1642. Il avait dû être nommé en 1631 et contribuer sous couvert de cet emploi, à affermir la position de Richelieu comme nouveau grand-maître. Aux archives d'Agay est. Je soin que vous prenez de tout ce qui regarde la conservation de mes droits et l'autorité de ma charge dont je suis fort satisfait et vous prie de contiente à y veiller comme vous avez commencé en l'établissement et de me donner avis de tout ce que vous ferez par delà touchant nos affaires, afin qu'aux occasions je vous fasse savoir mes volontés et ce que vous avez à faire » <sup>17</sup>.

Aussi, Richelieu fit-il la carrière des deux fils qu'il avait eu de Magdeleine de Laurens, épousée à Aix en 1584, fille de sire Jean, bourgeois de Pertuis et de dame Balthazarde de Voland.

L'aîné sera Jean-Vincent, notre héros, et le cadet André de Roux. toujours appelé « le frère du Sieur Roux » ou le « Capitaine Roux ». En 1633, il est garde général des magasins de la Marine à Marseille, et suit de très près la carrière de son frère aîné comme courrier du cardinal de Richelieu. Travaillant à la défense des côtes, il commande un brigantin qui s'empare d'une chaloupe d'Espagne chargée de paquets et de lettres du vice-roi de Naples en juin 1635, puis de deux brigantins ennemis devant le Dramont à la fin décembre 1635. A cette occasion, Séguiran écrivit à Richelieu qu'il a « donné de bonnes preuves de son affection et fidélité au service du Roi et même de son courage 18 ». En récompense, il est nommé gouverneur de Théoule, nouvelle tour entre Agay et la Napoule. Il avait aussi obtenu par lettres patentes d'avril 1634 l'autorisation de poser deux madragues à Carry et à la Tour de Bouc ". En 1642, il est qualifié de capitaine du régiment des galères lors de son mariage avec une fille de prévôt-général de la maréchaussée de Provence, Gaspard de Seillans, Il mourut, sans postérité, vers 1643.

Ces deux frères avaient une unique sœur, Elisabeth (1605-1689), mariée en 1637 à son cousin maternel Jean-Baptiste d'Isnard, seigneur de Canaux, troisième consul d'Aix et procureur du pays en 1641. Thimothée

<sup>17.</sup> Archives d'Agay, XII, 1-1.

<sup>18.</sup> Archives des Affaires étrangères, Mémoires et documents, France, Provence, n° 1704, p. 1089, F° 109.

<sup>19.</sup> Joseph Billioud, « La pêche au thon et les madragues de Marseille », Revue Marseille n° 26, mai-août 1955, et ADBR, B 33.49, F° 756.

Roux, frère de Mathieu, laissa deux fils, Pierre de Roux, employé au greffe du Parlement, trésorier général de France reçu en 1645, conseiller d'Etat en 1651 °°, et Nicolas de Roux, seigneur de Saint-Estève et Auriac, également qualifié d'employé au greffe du Parlement en 1642, de commissaire général de la Marine. Il achète un office de conseiller-lay aux requêtes du Parlement, mais ne se fait pas recevoir, le revendit en 1641 et se contenta de celui d'auditeur en la Cour des comptes d'Aix en 1644. Son fils Pierre, conseiller à la Cour des comptes, n'eut qu'une fille mariée en 1699 au conseiller de Gaudridy, baron de Trets, d'où postérite d'Estienne de Gaufridy, baron de Saint-Estève, éteints au château de Saint-Estève (au nord de Saint-Maximin) au début de ce siècle.

Ainsi nous assistons, dans la voie au service du cardinal de Richelieu, à une promotion familiale bien classique au début du XVII<sup>\*</sup> siècle : emplois de finances et d'épée, offices médiocres mais rémunérateurs et charges parlementaires, acquisition de fiefs, brillantes alliances et cooptation nobiliaire.

C'est aussi l'itinéraire de Jean-Vincent de Roux.

Les premiers pas de Jean-Vincent de Roux ; une carrière diversifiée

Il dut naître vers 1610 à Aix et entra très jeune au service du cardinal de Richelieu, en qualité de page, nous disent les chroniques familiales 21.

Au sortir des pages, il embrassa la carrière militaire et fut nommé le 22 judie 1632 lieutenant de l'artillerie de la Marine du Levant\*\* : il est appelé Leroux dans les états de la Marine de ce temps. En janvier 1633, il accompagne, à Marseille, le président Séguiran et lui fait visiter « les magasins et autres lieux de ladite ville où sont logés et enfermés les canons et artillerie »\*\*. Il venait d'écrire un « Inventaire général de toutes les pièces d'Artillerie, poudres, boulets et autres sortes de munitions qui sont aux villes et places

<sup>20.</sup> LP du 5.VIII.1651. Archives d'Agay.

<sup>21.</sup> Il y avait alors, nous dit Aubery dans son Histoire de Richelieu, deux catégories de pages, ceux de la Grande Ecurie, qui étaite de seize à vingt, et ceux de la Petite Ecurie de neuf à treize, qui étaient choisis dans un collège de jeunes gentilshommes, avec une livrée couleur de feu. Jean-Vincent cotoiera au Palais-Cardinal les Busy-Rabutin, Bruc, Hurault de l'Hôpital, Navalles et Guitsut, pui dévint son compagnon et ami en Provence. S amiso était plus recherchée qu'une autre, car en plus du bénéfice de la nourriture et de l'éducation par les meilleurs maîtres, elle était le marchepied de la fortune et Richelieu n'avait qu'à choisir parmi tous les prétendants à son académie :

Lettre de commission du cardinal de Richelieu. Monceaux, 22 juin 1632, archives d'Agay
 XII. A. 1.

<sup>23.</sup> Voyage du président de Séguiran, in Correspondance d'Escoubleau de Sourdis, op.

fortes, le long de la rivière du Rhône que costés de la mer de Levant et vaisseaux de sa Majesté estans aux ports et havres du comté de Provence » daté de 1632, probablement destiné à Richelieu et aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale<sup>32</sup>.

Il est ensuite choisi par le cardinal pour porter ses lettres en Provence. Le président de Séguiran écrit le 7a oût 1632 à Richelieu : « le sieur Roux qui a été choisi par votre Eminence pour être le porteur de vos lettres, tant à Messieurs des Comptes, qu'à moi qui ai l'honneur de leur présider, est obligé de vous témoigner comme du même jour qu'elles nous furent rendues, je fis assembler les officiers de ladite cour... » pour enregistre les lettres patentes nommant Richelieu grand-maître de la Navigation. C'est un rôle d'agent qu'avait Roux, certainement chargé de rapporter fidèlement à Paris tout ce qu'il voyait et entendait en Provence. La même année, il est chargé de lettres pour le président Mourgues, qui le qualifie, dans ses réponses au cardinal, de « très affectionné à votre service » Nous le trouvons ainsi cité dans la correspondance provencela de Richelieu uissu'en 1634.

En Provence, il courrait sus aux corsaires et pirates, selon un congé au long cours obtenu le 27 septembre 1632 2º qui l'autorisait à armer une patache en guerre. Ordre fut donné aux consuls d'Arles d'aider à l'armement de la patache 2º. On parle ensuite du « brigantin du sieux Roux », qui semble avoir été commandé par son frère entre Saint-Tropez et la frontière. Le 13 juin 1633, il est nommé consul de Sa Majesté à Dénia, royaume de Valence, poste qui dut lui être donné pour une mission en Espagne, afin d'espionner la flotte ou les côtes? Il obtient alors une première grâce royale et l'autorisation de poser deux madragues à Gignac et Port-Miou et le droit de pêche sur les côtes à quatre lieues des terres de France 2º. En décembre 1633, il eut à nouveau la permission d'entretenir et équiper « une patache armée en guerre pour les gardes côtes de Provence et du Languedoc »?, et en jan-

<sup>24.</sup> Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, n° 23.965. Il y avait alors quatre lieutenants de l'artillerie dans toute la marine royale, aux appointements de 400 livres. Il est certifié être employé « dans les affaires de la Marine Royale » à Marly, le 5 octobre 1633 (Archives d'Agay, XII, A.3).

<sup>25.</sup> Archives d'Agay, XII, A 4.

Ordre du cardinal de Richelieu aux consuls d'Arles de délivrer au sieur Roux, armes, munitions et aides pour armer sa patache, Nancy, 1º octobre 1633. Archives d'Agay, XII. A.5.

<sup>27.</sup> Brevet de nomination. Versailles, 13 juin 1633. Archives d'Agay. XII. A. 6.

<sup>28.</sup> Lettres patentes datées de Nancy 28. IX. 1633, confirmées par Î.P de Chantilly du 28. IVII. 1634, et en janvier 1644. ADBR, IX B2 FO 538. Selon Joseph Billioud, dans son article cité supra note 19, la madrague de Gignac qui doublait celle des Covets, barons de Marignane, ne fut jamais déposée, et celle de Port-Miou fut vendue par lui le 9 janvier. 1641 aux patrons-nécheurs de Cassis movenant 3.000 Livenant.

<sup>29.</sup> ADBR, B 3349, Amirauté de Marseille, PO 280 et S.

Languedoc. Ce nouveau poste l'accapare beaucoup: en juin 1635, il écrit à Richelieu « j'ai envoyé le brigantin jusque vers Mourgues, il battra la mer pour découvir quelque chose et fera la descente jusqu'à la Corsaigue pour savoir des nouvelles de l'ennemi ». Peut de temps après, son brigantin s'empare d'une chaloupe d'Espagne portant des courriers de la Cour en Italie".

Jean-Vincent de Roux ne néglige pas pour autant sa fortune et spécule sur les offices : il succède à son père dans l'emploi de receveur des droits de franc-fief en Provence, qui devait être très lucratif puisqu'il écrit à Nichelieu que le maréchal de Vitry l'empéchait de poursuive l'exaction des francs-fiefs pour luir eriere cet emploi : «il y va de 200,000 livres et je me vois et ma famille aux aumônes, si elle m'est otée »<sup>21</sup>. Le 16 décembre 1634, il acquiert à Paris, de Pierre Ganelot, seigneur du Boisthouzet, commissaire général de la marine du Levant et des galères, l'office de commissaire général triennal de la marine des mers du Levant, mortes payes, fortifications et réparations du pays de Provence pour 25.000 livres?

En mars-avril 1635, il est employé à la construction de deux nouvelles fortifications ordonnées par la Cour: Théoule et Agay, aux deux extrémités du massif de l'Esterel, quand un ordre de l'intendant Particelli d'Hemery, homme de confiance de Richelieu qui lui est très favorable, l'envoie édifier le pouveau château de Port-Cros.

#### Les tranaux du château de Port-Cros

Après la prise de Lérins, le maréchal de Vitry fit un rapport dramatique au Roi daté du 17 septembre 1635 « Les tours de Port-Mail et du Pradeau sont tombées d'elles-mêmes, celles de Cavalaire, de Gapeau, de Théoule sont en état qu'on y peut encore mettre des soldats pour les défendre, étant imparfaites (...) ce qu'il ne reste à faire entendre à Vorte Majesté, c'est qu'il n'y a nulle munition de bouche, de provisions, de munitions de guerre que ce qu'il en faut pour les places encore fortes, les officiers de l'Artillerie, n'y ayant d'argent pour cette dépense et plusieurs autres qui sont à faire en cette occasion » ".

<sup>30.</sup> Lettre à Richelieu de Toulon 16 juin 1635. Archives des Affaires étrangères, idem,

<sup>31.</sup> Lettre du maréchal de Vitry à Bouthilier. Toulon 14 juin 1635. Archives des Affaires étrangères, idem.

<sup>32.</sup> Lettre du 16 juin 1635 à Richelieur, op. cit.

<sup>33.</sup> Archives nationales, Paris, Ins. XIX, 408.

Cité par J.A. DURBEC, « L'occupation des îles de Lérins par les Espagnols en 1635-37 », in Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1951-2, Paris, 1953.

Les hésitations des ministres et gouverneurs depuis 1631 avaient engendré cette situation. La pénurie d'argent, surtout, est la principale raison évoquée dans toutes les correspondances. D'Hemery paya beaucoup de sa bourse, pendant les trois mois de son Intendance de Provence.

Notre Jean-Vincent de Roux, donc employé depuis mars-avril 1635 à la construction des tours d'Agay et de Théoule, reçoit une lettre d'Hemery et une ordonnance du maréchal de Vitry, toutes deux datées du 28 avril 1635°, l'enjoignant de prendre tous les maçons et ouvriers des travaux d'Agay et de Théoule avec la chaux, le sable, les pierres de tailles, et tous les préparatifs nécessaires pour les conduire au château de Port-Cros, sous les ordres de du Plessis-Besançon, afin de conduire les travaux de transformation de la vieille tour et d'en assurer la dépense... qui serait rembouresée par le trésorier de la Marine. Jean-Vincent obtint une ordonnance d'assistance au service du Roi® et transporta les matériaux et ouvriers, sur des barques de Cannes et de Fréjus, ou par voie de terre. Dès le mois de mai, sous la conduite de Nicolas Carbonnel, maître-maçon de la ville d'Aix, le château de Port-Cros s'édifiair.

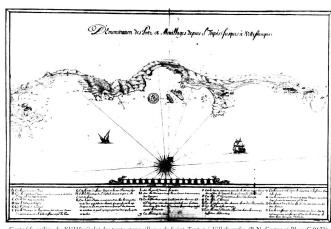
Le rapport de toisage de tous les ouvrages de maçonnerie et autres, qui ont été faits au château de Port-Cros à la diligence du sieur Jean-Vincent Roux en 1635, conservé aux archives d'Agay", est des plus intéressant pour voir quels travaux ont été ait pour enrober la vieille tour de Port-Cros de plates formes et escarpement, d'un fort en étoile, dont le plan dut être donné par d'Argencourt ou l'un des ingénieurs présents à Toulon. Il détaille non seulement toute la construction des murailles nouvelles des deux nouvelles tours, les parapets, les travaux dans l'ancien corps de garde (four, portes, fenêtres, citernes, cheminées), le terrassement de la fausse-braye et des différentes cours, montées, degrés et coursives, le creusement du fossé sous le nouveu pont-levis et la nouvelle porte d'entrée,

Ce certificat, signé de du Plessis-Besançon, du 30 juin 1637 à Aix, porte que « les travaux ont été continués avec beaucoup trop de hâte à cause de l'approche des ennemis et que la pluspart des matériaux furent transportés avec beaucoup de frais et dommage pour l'entrepreneur (...). Il ne fut fait aucun prix ni marché ». Mais Jean-Vincent de Roux avait dû avancer 28.000 livres pour ces travaux. En 1642, il obtin tun arrêt du conseil du roi pour la prisée des fortifications, confiée à l'intendant de Provence, Caset de Vautorte, qui se rendit à Port-Cros le 3 janvier 1643 avec deux maîtres-maçons d'Aix. Ils ne peuvent prendre en compte » les prix faictes passés au mois de

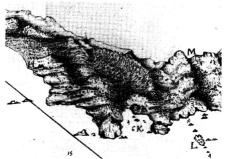
<sup>35.</sup> Archives d'Agay, XII. E. 1.38. Archives d'Agay. XII.E.6.

<sup>36.</sup> Ordre du maréchal de Vitry, 28.IV.1635. Archives d'Agay. XII. E. 2.

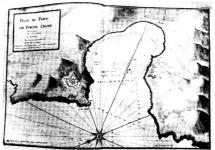
<sup>37.</sup> Archives d'Agay. XII. E. 6. Toise des ouvrages de fortifications contrôlé par M. du Plessis-Besançon. Port-Cros 30 juin 1637.



Carte (du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle) des ports et mouillages de Saint-Tropez à Villefranche. (B.N. Cartes et Plans C 9173).



Détail de la carte précédente : le château d'Agay au milieu du XVIII' siècle. On voit le fort et le ferme du Cabaret dans le fonds de la rade, la tour d'Armont à gauche, celle de la Baumette à droite.



Le château de Port-Cros, tel qu'il fut édifié en 1635 sous la direction de Jean-Vincent de Roux. (Coll. F. d'Agay).

mars 1635 rière Maître Bacon, notaire à Toulon, des tours et forteresses de cette côte » ni ceux des autres îles qui étaient de 27 livres la toise carrée, ou celui de la Darse de Toulon qui est de 20 livres 10 sol la toise carrée, mais ils l'estimeront à 40 livres la toise carrée « parce que on a acheté les matériaux avec diligence en tel lieu et pris qu'on les a trouvé, qu'on ne les a pas voituré des lieux plus proches (...) et que le travail a été faiet à la vue des ennemis, de sorte que le prix des matériaux, de la toiture et du salaire des ouvriers a beaucoup auementé ».

Et ce rapport fixe à 27.372 livres 18 sols 8 deniers l'estimation du toisage du château de Port-Cros ». Un autre arrêt du Roi en ordonna le paicment le 6 mai 1643 », mais jamais Jean-Vincent de Roux, ni ses fils ou descendants ne purent en obtenir le remboursement, malgré leurs plaintes répétées sous les différents règnes et ministères jusqu'à la Révolution, ainsi que d'une autre créance de 13.000 livres sur le Roi pour avance des frais de garnison à Agay, soit 40.000 livres. C'est un gros dossier dans les archives d'Agay » et cette créance nous a permis de retrouver ces documents probablement uniques sur le détail de la construction du château de Port-Cros, le nom du maçon, les dates exactes, les travaux effectués avec la plus grande célérité, car dès le mois d'octobre 1635, Jean-Vincent était de retour à Agay pour terminer la construction du château.

#### III - CONSTRUCTION DU CHATEAU D'AGAY

Agay est une rade naturelle—un ancien volcan de l'Esterel—ouverte sur la mer vers le sud, un très bon mouillage pour tous les navires, avec une rivière pour y faire ayguade, et deux plages pour les bateaux. Elle est limitée au nord par une petite montagne en forme de rateau, appelée le Rastel d'Agay, à l'est par les contreforts du cap Roux, d'où l'on découvre Cannes et Lérins, et à l'ouest par le cap d'Armont (aujourd'hui: le Dramont) dominé par une hauteur, du sommet de laquelle on a un vaste panorama de Villefranche au cap Lardier.

Voici ce qu'en avait dit Monsieur de Saint-Chamond dans son rapport de 1634: « le port d'Agay est à deux lieues de Fréjus au pied du cap Roux, il est enfoncé d'un bon mille dans la terre, et en a autant d'ouverture. Il est à couvert de tous les vents, hors celui du Midi qui lui est opposé et de labech et du siroc. Il y a aussi un grand fond d'eau qu'en certains endroits les galères

<sup>38.</sup> Archives d'Agay. XII.E.6.

<sup>39.</sup> Archives d'Agay. XII.E.7.

<sup>40.</sup> Archives d'Agay. XII. E.

y peuvent mettre la proue en terre et on y trouve une fontaine au bord de la mer, et un ruisseau nommé Agaye qui ne tarit jamais, ce qui donne grande commodité aux corsaires et à tous les étrangers d'y faire une aygade. Il n'y a aucun village ni habitants autour dudit port, et pour le garder, il faudrait faire une bonne tour à chaque côté de l'entrée. C'est en ce port que l'on dit que l'empereur Charles Quint fit mettre pied à terre à une partie de son armée "».

Ce sommet d'Armont n'avait pas été négligé : en 1551, la communauté de Fréjus avait édifié la une tour ou elle entretenait deux ou trois gardes pour y jouer le même rôle de vigie que nous avons déjà řévélé ailleurs sur les côtes provençales °. Séguiran avait écrit à propos de cette tour à Richelieu « de faire attention de prendre garde à la tour d'Agay qui est à trois lieues de Fréjus en cas d'une descente en terre ferme » °. Vitry aurait envoyé deux compagnies de cent hommes du régiment de la Tour pour ordonner de veiller au port d'Agay « ou la tour ne peut de rien servir que pour donner les advis comme les autres de la coste » ".

La seigneurie et le port d'Agay avaient appartenu aux comtes de Provence, puis avaient été échangés, avec les droits d'ancrage et maritimes, contre d'autres fiefs avec les évêques de Fréjus au milieu du XIII siècle. L'insécurité des Barbaresques, cachés dans les calanques de l'Esterel rendait tout établissement impossible. Une tour avait bien été construite au Moyen-Age pour surveiller la rade, à l'est sur la pointe de la Baumette, mais elle était déjà ruinée au XVIII siècle. On peut aujourd'hui encore en voir l'emplacement.

La première idée du maréchal de Vitry fut de construire une autre tour sur cette pointe de la Baumette, à l'extrémité de la baie, faisant pendant à la Tour d'Armont, à l'ouest. Elle fût donc bâtie probablement dès 1634, mais – est-ce Jean-Vincent de Roux, du Plessis-Besançon ou un autre – on s'aperçut rapidement qu'elle n'empêcherait pas des vaisseaux ennemis de pénétrer dans la baie, pour s'y réfugier ou débarquer. Elle tomba peu à peu en ruine au cours du XVIIT siècle et fut rasée vers 1880 : à son emplacement s'élève le phare d'Agay ou phare de la Baumette. L'idée retenue "fut de construie un fort ou une redoute sur une pointe dans le fond de la baie qui puisse tirer un fort ou une redoute sur une pointe dans le fond de la baie qui puisse tirer

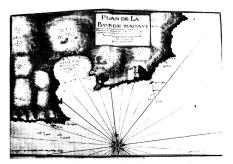
<sup>41.</sup> Affaires étrangères, idem, nº 1702. Relation du 26.XII.1634.

<sup>42.</sup> Toujours visible aujourd'hui cette tour est le sémaphore de Dramont, propriété de la Marine nationale.

<sup>43.</sup> Affaires Etrangères, idem, nº 1702, lettre du 23 octobre 1634.

<sup>44.</sup> Affaires Etrangères, idem, nº A1702, lettre du maréchal de Vitry au cardinal de Richelieu, 15 octobre 1634.

<sup>45.</sup> Et presque simultanée car d'Hemery écrit à Richelieu le 28 mars 1635 « nous faisons aussi deux tours pour défendre le port d'Agay ». Affaire étrangères, Mémoires et documents. France, Provence, n° 1702.



Représentation tardive de la situation de la rade d'Agay et de son château. On distingue bien le fort en étoile et ses tours, la ferme, le puits et le jardin clos de murs ainsi que les tours d'Armont et de la Baumette de chaque côté de l'entrée.



Plan du château d'Agay.

sur les vaisseaux ennemis des deux côtés et être protégé par la terre ferme des deux autres. Cet emplacement devait être déjà utilisé à l'époque galloromaine et médiévale, puisque divers travaux modernes ont fait retrouver un escalier dans le rocher, un dépôt d'amphores, etc...

Sous la conduite du macon aixois, Nicolas Carbonnel, on commenca les travaux en mars-avril 1635 pour bâtir un fort en étoile, posé sur les rochers directement, remplis par un terre-plein, formant terrasse entourée de remparts et créneaux, assez bas au sud et à l'ouest pour cing embouches à canon, et plus haut au nord et à l'est, avec chemin de rondes et meurtrières. Deux tours protégeaient les angles du nord à l'extrémité d'une tenaille ou grand V (v. le plan ci-joint) qui fait inévitablement penser au plan de Port-Cros. Au bout de cette terrasse, tourné vers le sud, s'élèvait la tour ou le château proprement dit, qui ne fut jamais terminé : Est-ce parce qu'il dut conduire ses ouvriers et ses matériaux à Port-Cros pendant l'été ou l'automne, parce qu'il fallu parer au plus pressé, par manque d'argent ou autre ? Il se présentait comme un fortin à contreforts d'angles avec un toit-terrasse sur voûte. A l'intérieur, une cuisine avec four à pain, une salle des gardes, une salle d'armes et la chambre du gouverneur, toutes pièces voûtées, avec ouvertures en hauteur : il fallait plusieurs marches dans l'épaisseur des murs pour y accéder. Jean-Vincent revint à l'automne à Agay, après s'être battu en duel à Aix avec le fils du baron de Covet-Marignane, qu'il blessa au bras « ce fut une rencontre dans la rue, duquel le Parlement a informé, mais j'espère d'accomoder cette offense » écrit d'Hemery à Richelieu à cette occasion 46.

D'Hemery avait besoin de protéger ce fidèle serviteur de Richelieu", car Vitry le détestait et ne manquait pas de lui chercher noise, ses hommes d'armes vont même assassiner « les gens » de Jean-Vincent à Agay avec toutes les violences imaginables contre les ouvriers du château. Jean-Vincent écrivit à Richelieu pour se plaindre avec vigueur et pour demander justice Vitry voulait aussi s'emparer de toutes les lettres et permissions dont vous m'avez fait l'honneur de me charger en main propre. » Depuis le mois de juillet 1635, une compagine du régiment de Cornusson était en permanence à Agay où il semble que des canons et munitions soient également arrivés. Monsieur de Guérapin, nouvel envoyé de Richelieu en mission sur la côte provençale, lui écrivait dans son rapport : « Et les autres forteresses de la côte plus importantes qui sont Agay et le Pradeau, sont gardées par les autres compagnies

<sup>46.</sup> Archives des Affaires étrangères, idem, Toulon 17.V.1635. Etait-ce à cause de l'affaire de la madrague de Gignac que le roi lui avait donné en concurrence de celle des Covet ? 47. Monsieur d'Hemery fut le parrain de Michel de Roux, second fils de Jean-Vincent à Aix le 16 iuin 1635.

<sup>48.</sup> Lettre de Roux à Richelieu, juillet 1635, Archives des Affaires étrangères, idem.



La tour d'Armont bâtie en 1550, une des vigies de la côte provençale, carte postale. (Coll. F. d'Agay).

du Régiment de Cornusson qui est un mauvais exemple en la personne de leur corps qui ne permettent pas plus grande résistance »". A la même date, du Plessis-Besançon rapportait à Richelieu que toute la noblesse et tous les corps de la Province étaient contre le gouverneur.

Au mois de mai, le Président de Séguiran avait réclamé à Richelieu « au sujet des nouvelles fortreresse qui se construisent sur cette coste, dans le commandement desquelles il souhaite quelques places aujourd'hui pour sa famille » En novembre 1635, la plupart des commandements furent donnés, on peut compter André Roux, nommé gouverneur de Théoule et Jean-Vincent nommé gouverneur d'Agay, dans le clan Séguiran. En effet, Jean-Vincent de Roux avait épousé – très beau mariage pour lui – Marguerite de Puget-Fuveau ", dont une sœur était l'épouse d'un Séguiran-Gardanne, neveu du président. Cavalaire revint à son seigneur, Monsieur de Saint-Jeurs, c'est-à-dire le marquis de Castellane-Grimaud, le Gapeau à Monsieur du Janet, neveu du builli de Forbin.

<sup>49.</sup> Archives des Affaires étrangères, idem, Lettre du 8.X.1635 à Richelieu.

<sup>50.</sup> Archives des Affaires étrangères, idem, nº 1704.

<sup>51.</sup> Il se maria à Aix le 2 janvier 1634 (Maître Alphéran) avec Marguerite de Puget (I613-1689), fille de Jean-Antoine, seigneur de Fuveau et de Marguerite de Castillon du Castellet, avec 12.000 livres de dot.

Le maréchal de Vitry qui avait installé Roux à son corps défendant dans son gouvernement, continua ses persécutions et mauvais traitements. Il dut même être rappelé à l'ordre par Richelieu, car il lui écrit de Cannes le 19 novembre 163552 « Votre Eminence m'ayant fait l'honneur de m'écrire pour me recommander le Sieur Roux qui me l'estait au dernier point puisqu'il avait celui d'être aimé de vous, Monseigneur, je l'ai traité d'une facon que je n'ai ami au monde pour que j'eusse fait davantage. Monsieur le président de Séguiran et autres qui l'on veu auprès de moi en peuvent témoigner, et la prompte expédition et favorable pour le mettre en possession de la tour d'Agave, de laquelle, quoique ses lettres ne portassent que de commander à la garnison qui se voit dedans, m'ayant assuré que vous désirez, Monseigneur, qu'il v commandât seul ». Richelieu tenait à s'assurer le gouvernement des places maritimes, au XVII° siècle c'est un des buts des puissants : des Gondi à Fouquet on cherche à posséder des bastions maritimes, en cas de besoin. C'est par un réseau de petits agents, comme Roux, qu'il contrôle les puissants comme Vitry et bâtit des pans entiers de sa politique.

Nouveau gouverneur d'Agay, Jean-Vincent de Roux, désireux de consacrer son ascension par un établissement domanial et féodal à peu de frais, obtint de Barthélemy de Camelin, évêque de Fréjus, le 8 août 1636, l'inféodation de la seigneurie d'Agay en sa faveur, en arrière-fief de la seigneurie de Fréjus, movennant une pension annuelle de 120 livre.

Devenu propriétaire d'un domaine de près de mille hectares, dont seuls une trentaine étaient cultivables le long de la rivière et de la plage, Jean-Vincent construisit une vaste ferme aux côtés du château, un four banal, un grand jardin clos de murs pour abriter les orangers et limoniers, il créa un domaine agricole, limité comme on l'a vu, de vignes dans des clos, de figuiers et d'oliviers, de prés, de troupeaux de moutons et mit en œuvre l'exploitation de la forêt de pins maritimes destinés aux mâts de la marine. Il bâtit également pour tous les nouveaux habitants une chapelle consacrée à Sainte-Agathe", une fontaine pour l'aygade des vaisseaux de guerre, les galeres surtout dont c'était une escale entre Toulon et Antibes, et un puits. Particularité d'une seigneurie maritime et méditerranéenne, les fermiers dans leurs baux, se voyaient remettre un bateau avec lequel, une fois l'an, ils s'engageaient à aller à Marseille chercher la dame d'Agay et la ramener. Dans leurs redevances on compte le nombre de citrons et d'oranges, de langoustes, les livres de poisson et les pots d'anchois..

<sup>52.</sup> Affaires étrangères, idem. nº 1704, p. 117-118.

<sup>53.</sup> En souvenir étymologique du nom grec Agathon, devenu le comptoir romain d'Agatonis portus, d'où est venu Ágay. Souvent écrit Agaye au XVIr pour marquer la prononciation provençale ou même Nagaye provençalisme de « en Agaye ».

C'est que les droits de pêche et d'ancrage attachés à la terre d'Agay en était le plus beau revenu, notamment le privilège de la pêche aux anchois depuis Saint-Tropez, jusqu'à l'embouchure du Var, le droit de poser une madrague aux Vicilles d'Agay, les droits de port et d'ancrage dans la rade. Le fermier en ful le precever jusqu'à la Révolution.

Sous Louis XVI, l'intendant, sur plaintes répétées du bureau de santé et des douanes de Fréjus, essaya de les abolir, mais le conseil du roi devant qui l'affaire fut nortée les maintint comme étant des droits de temps immémorial

C'est également dans cette ferme que les marins qui abordaient à Agay, faisaient leurs provisions et buvaient le petit vin blanc du fermier : cette auberge maritime fur tapidement surnommée le Cabaret. Au XVIII 'siècle on y ajouta un étage pour loger les soldats de la garnison et une magnanerie. Car le château fut armé en temps de guerre jusqu' à la Révolution – avec une troupe de généralement vingt hommes commandés par un lieutenant – et les descendants de Jean-Vincent de Roux portaient le titre bien pompeux de « Gouverneur héréditaire des tours et port d'Agay » renouvelé à chaque règne et confirmé avec les privilètees.\*

Très rapidement Jean-Vincent de Roux avait accru son gouvernement l'adjonction de la tour d'Armont dont ses gardes s'emparèrent en 1644. Malgré se plaintes répétées au conseil du roi, la communauté de Fréjus ne parvint jamais à la récupérer. Toujours soutenu par Richelieu, Roux combinait ses afficies et celles du cardinal

En plus de trois canons de fer de 12 livres de balles accordés sous Richelieu, le comte de Maurepas accorda en 1718 un canon d'un calibre au dessous « kfin que les fermiers pussent la mettre en place plus aisément » et un autre canon de fer du calibre de 6 livres de balle. « Cette artillerie empêche souvent les versements de faux sel et l'introdution des marchandises de contrebande en Provence» « Elle tira aussi contre les Anglais, protégeant notamment un convoi de vingt tartanes de blé réfugié dans la baie en 1710. Enfin les canons du château tiraient souvent contre les barbaresques pour les empêcher de faire une razzia sur cette partie des côtes provençales.

Jean-Vincent de Roux, après la reprise des îles de Lérins en 1637, se partaged des lors entre sa maison d'Aix, sur la place des Précheurs, et sa terre d'Agay. En 1654, les Etats de Provence, qui ne voulaient plus supporter la dépense de l'entretien des ouvrages de fortification de la côte, décident de raser un certain nombre d'édifices dont la tour de la Baumette à Agay. On estimait que le danger espagnol était passé.

<sup>54.</sup> La description de ces droits et priviléges figure dans un manuscrit des Archives de la ainien C4 171, que nous avons publié dans un article conservé à « l'Amirauté de Fréjus » in *Annales du Sud-Est Warois*, Tome XVI, 1991, p. 11.

<sup>55.</sup> Manuscrit des Archives de la Marine, op. cit.

La mort de Richelieu, puis le nouveau règne ne lui furent pas favorable. Certes, Louis XIV lui écrivit de Saumur en 1652 pour le remercier de ses services\* et ses privilèges furent confirmés. En 1643, Mazarin le maintenait comme gouverneur d'Agay et de Théoule. Mais on ne remboursait pas sa créance de 40.000 livres et tous les efforts qu'il fit pour rétablir sa fortune bien entamée par le service du Roi furent vains. Après avoir hérité l'office paternel de receveur des droits de francs-fiés en Provence, il tenta, avec son cousin Nicolas Roux, d'obtenir l'adjudication du tiercement sur le domaine en Provence, qui devait lui procurer de gros revenus : ce fût en fait une source de grands tracas et de procès. Il mourut donc à peu près ruinée ni 6163 % Sa veuve lui survécut jusqu'en 1689, aidée dans l'administration d'Agay par le vieux compagnon de son mari, le commandeur de Guitaut, qui venait surveiller le fernier depuis Lérins où il était gouverneur.

Ils avaient eu dix enfants : un capitaine de régiment de Vendôme, tué au siège de Grave (1674), un mousquetaire, capitaine au régiment du Roi, tué à Seres en 1675, un autre mousquetaire, capitaine au régiment de Vendôme, tué au siège de Trèves en 1681, un lieutenant de vaisseau, mort au combat en 1682, et le dernier fût Jules-Michel de Roux, seigneur d'Agay (1646-1697), filleul du cardinal Michel Mazarin, archevêque d'Aix et de la duchesse d'Angoulême, page du duc de Vendôme, gouverneur de Provence et major de son régiment "Il fût le seul à se marier et laissa une fille unique Gabrielle, dame d'Agay, (1690-1775), mariée en 1704 à Jean de Giraud-La-Garde (1684-1769), capitaine général des gardes-côtes de Provence au département de Fréjus.

Le château aurait du recevoir la reine d'Espagne en 1702 et le comte de Grignan avait même fait envoyer ses tapisseries pour décorer une chambre convenable, mais la princesse eut le mal de mer et, débarquant à Antibes, poursuivit son voyage en carrosse. En 1707 et en 1747, il fut occupé par les troupes austro-piémontaises, et le domaine saccagé.

François de Giraud, seigneur d'Agay (1715-1798), brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, éleva un château « moderne » en 1750 sur l'emplacement du fort, sur deux étages et sept fenêtres de façade, bien typique des constructions provençales de cette époque. Les tours, transformées en pigeonniers, furent rasées par les habitants de Saint-Raphaël en 1793, et les canons saisis. Le château fut encore pris et occupé par les Anglais en 1810.

Voilà pour la carrière militaire du château. Car, si l'on peut considérer, comme Mgr de Sourdis qu'Agay fait partie de ces méchantes fortifications « toutes faites depuis peu qui ne peuvent servir à rien », ou comme l'ami-

<sup>56.</sup> Archives d'Agay.

<sup>57.</sup> Inhumé à la Madeleine le 1" avril 1663.



Bush converse eins mil histor et le dus Gross.

Vue du château d'Agay (vers 1705) dessiné par l'amiral Jean-Antoine de Barras de la Penne (1654-1730) dans son portulan de la Méditerranée.

N. ms frs 617-6173).



Le château d'Agay tel qu'il fut bâti en 1750 sur le vieux fort en étoile de 1635 dont les murs furent arrasés au XIX<sup>e</sup> siècle. (Coll. F. d'Agay).

ral de Barras de la Penne, que ce château n'est fort « qu'à la main », il faut reconnaître à Roux ce talent d'avoir mené à bien cet établissement envers et contre beaucoup. Cette obstination, cette souplesse et cette polyvalence, nous la retrouvons chez tous les fidèles du cardinal. Son rôle fut mineur, mais il a contribué au grand édifice de la politique de Richelieu en Provence. Cette politique n'était pas en faveur de la Provence de sa défense et de ses population. « En Provence, ce qui intéresse Richelieu, grand-maître de la Navigation, c'est plus la côte que l'intérieur. C'est pourquoi cet équipement du front de mer fut lié à la réduction et à l'obéissance des résistances locales, et l'œuvre ne fut efficace que dans les dernières années... Pour Richelieu, la Provence n'est qu'un atout qui doit jouer son rôle dans le jeu de la guerre espagnole »". Et comme toujours c'est sans argent, à la hâte e, jouant des rivalités des grands que Richelieu a fortifié la côte provençale pour contribuer à l'absissement qu'la maison d'Autriche.

A dais les Tudesques se sont bien vengés, le château d'Agay, demeuré dans la descendance des Giraud d'Agay, a malheureusement été détruit par les troupes allemandes d'occupation en mai 1944. Il n'en reste aujourd'hui que quelques bouts de remparts en rhyolite rouge et porphyre vert de l'Esterel pour évoquer, au bord de la mer, le souvenir de Jean-Vincent de Roux, entrepreneur et fondateur.

Frédéric d'AGAY

<sup>58.</sup> Cf. F. d'AGAY « L'appartement d'un gentilhomme à Fréjus au XVII<sup>e</sup> siècle » in Annales du Sud-Est Varois, Tome II, 1976.

<sup>59.</sup> H. METHIVIER, « Richelieu et le front de mer en Provence » in Revue Historique, Janvier-Juin 1939.